



**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers :

en exercice 11
présents 09
votants 09

L'an DEUX MILLE VINGT

Le 29 janvier

Le Conseil municipal de la commune d'AURONS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. André BERTERO.

N° 2020/03 -

Date de la convocation municipale : 21 janvier 2020

OBJET :

Approbation du tableau prévisionnel des subventions versées aux associations locales pour l'année 2020

Présents :

Mmes Lilliane HBUZE – Annie NOGIER - Sophie KERNEN -- MM. René BERTOLINA – Boris FLAUD – Vincent BACHET – Max FONTAINE – Jacques CAMPION - André BERTERO

Absentes non excusées :

Mme Magali ROBERT
Mme Mélanie GAYDIER

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que plusieurs associations, ainsi que le Comité des Fêtes, ont sollicité la municipalité pour l'obtention de subventions au titre de l'exercice 2020, selon la répartition suivante :

Nom de l'association et/ou du Comité	Montant sollicité
Donneurs de sang Bénévoles PELISSANNE, AURONS, LA BARBEN	80,00 euros
Office du Tourisme du Massif des Costes	1 626,00 euros
Comité des fêtes d'Aurons	15 000,00 euros
Communes Forestières des Bouches-du-Rhône	200,00 euros
Fraternité Salonaise	500,00 euros
Association Alliage (accompagnement gérontologique)	143,00 euros
Société Protectrice des Animaux (SPA) à Salon	358,15 euros
Transport Mobilité Services (TMS)	139,25 euros
Association LA CHAMADE (maison pour enfants) à AURONS	500,00 euros

Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **APPROUVE** l'attribution de subventions aux associations et au Comité des Fêtes précités, à hauteur de 18 546,40 euros selon tableau de répartition présenté ci-dessus.

Fait et délibéré à AURONS, les jours, mois et an ci-dessus
Ont signé au registre les membres présents.

Le Maire d'AURONS


André BERTERO

